Claret Jean Florac reçoit une médaille pour acte de courage

Avec trois autres protagonistes, Jean a sauvé Hugo cet été dans le port de Carnon.

Jean Florac vient de recevoir la médaille de bronze pour un acte de courage et de dévouement qu'il a accompli au mois de juillet, au port de Carnon. Ce jour-là, Jean, jeune retraité, prend à son bord trois étudiants en manip radio : Philippe, son filleul, et deux amis, Andréi et Pierre, pour effectuer une séance de ski nautique.

« *À peine sortis du port*, nous raconte Jean, *nous sommes intrigués par l'attitude d'un bateau qui tourne sur lui-même à vive allure. Nous réalisons alors qu'il n'y a personne aux commandes, les deux occupants sont dans l'eau.* »

■ Jean Florac emmenait des amis faire du ski nautique.

La jambe déchiquetée

L'un d'eux est grièvement blessé (Hugo), la couleur de l'eau autour de lui en atteste. Camille, sa fiancée, supplie le quatuor de le secourir en premier, ce qui est fait avec maintes précautions, l'approche s'avérant très délicate, « *Il fallait éviter d'être heurté par le bateau ivre et s'approcher le plus possible des deux blessés.* »

Le travail de concert a été laborieux mais efficace. Les premiers soins ont été prodigués par les trois jeunes étudiants, avec notamment la pose d'un garrot, « *Sa jambe était déchiquetée, le blessé avait perdu beaucoup de sang.* »

Jean raconte avoir été admiratif de la maîtrise de la situation par ces trois étudiants et par le courage de Camille, qui soutient son fiancé.

Il file ensuite à vive allure à la capitainerie. « *Nous sommes soulagés lorsque les pompiers, le Samu, la brigade nautique du Grau-du-Roi prennent la situation en main.* »

Hugo est amené à l'hôpital Arnaud-de-Villeneuve et sera, durant plusieurs jours, plongé dans un coma artificiel afin de subir de multiples opérations. Aujourd'hui il continue les soins à l'hôpital de Rouen, proche de ses parents. Il donne régulièrement de ses nouvelles au quatuor.

Hugo réalise que, ce jour-là, une étoile a brillé au-dessus de sa tête et qu'elle continue de briller, puisqu'il a retrouvé l'usage de sa jambe et qu'il marche quasi normalement.

Le préfet a décerné la médaille de bronze à Jean, Philippe, Andréi et Pierre et a ajouté : « *La réactivité, la maîtrise des gestes de secours, l'union et le sang-froid dont vous tous avez fait preuve, ont été primordiaux et déterminants pour la survie de Hugo et Camille.* »

Une belle amitié se construit autour de cet événement qui se termine comme un conte de fée.

► Correspondant Midi Libre : 04 67 59 06 13

St-Martin-de-L. Nouvelle victoire de l'USSM

Dimanche 3 décembre, l'équipe des seniors de l'USSM recevait le leader pour le compte de la 6e journée de championnat. Dans ce face-à-face du haut de classement, ce sont les verts saint-martinois qui se sont imposés sur le score de 4-2. D'entrée de jeu, ils ont pris l'avantage sur corner grâce à une tête rageante de Max, à l'image de l'esprit de l'équipe. Assidus dans le jeu, ils porteront le score à 2-0, une nouvelle fois par l'intermédiaire de Max, bien servi par Maël. Mais les leaders réagirent juste avant la mi-temps sur une frappe contrée venant finir sa course dans les filets de gardien, Manu.

À l'entame de la seconde période, les Montpelliérains exercent un fort pressing. Mais c'est sans compter sur la meilleure défense du championnat bien rodée par Olivier, Nico, Mika et Massies qui parvient à contenir les multiples assauts des citadins. Et sur une contre-attaque bien menée, Max, une nouvelle fois bien inspiré, vient inscrire un triplé et son 11e but de la saison !

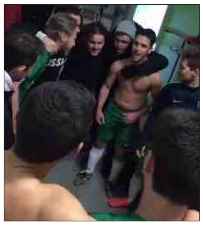

■ L'équipe a fêté comme il se doit une belle victoire.

Cependant, à un quart d'heure de la fin du temps réglementaire, les leaders réduisent la marque grâce à une frappe lointaine qui finit sa course dans la lucarne de Manu.

Mais les locaux se mettent finalement à l'abri : sur un bon service de leur numéro 10, Fernando, Moutou vient réaliser son face-à-face. Score final 4-2 pour les verts !

Les seniors sont ainsi toujours invaincus et confirment leur place sur le podium.

► Correspondant Midi Libre : 06 74 17 33 31

Marché de Noël des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves Claret-Sauteyrargues s'apprête à accrocher des étoiles dans la salle polyvalente à l'occasion du marché de Noël. Celui-ci aura lieu le **vendredi 8 décembre** à partir de 17 h 30. Dans la salle polyvalente, les décors seront plantés, avec des stands de friandises, une exposition de dessins réalisés par les enfants, des créations enfantines que les parents ou grands parents pourront acheter, du maquillage.

Et comme Noël c'est aussi l'occasion de surprendre son palais, des mets raffinés seront proposés, qui pourront être consommés sur place.

La chorale des enfants et le groupe Tryozyk animeront cette soirée. Bien sûr, le Père Noël a promis d'y participer. Il se prêtera gentiment à la séance photos et récoltera les lettres des petits retardataires.

■ Les gourmandises seront là.

Notre-Dame-de-Londres Deux filles sélectionnées en équipe de France de tambourin

Depuis deux décennies, le tambourin club londonien est bien représenté dans les différentes équipes de France féminines.

Ce sera encore le cas cette année puisque deux Londraines vont participer au championnat du monde de tambourin en salle, qui se déroulera les 8, 9 et 10 décembre en Espagne, dans les environs de Barcelone.

Ce n'est pas une surprise de retrouver une nouvelle fois Nadège Charles, qui honorera sa deuxième sélection en salle alors que l'on ne compte plus le nombre de sélections en extérieur. Elle sera d'ailleurs un des piliers de la sélection qui affrontera au premier tour l'Angleterre, l'Espagne et la Catalogne.

■ Chloé Alignan et Nadège Charles, dont ce sera la 2e sélection.

La deuxième sélectionnée est Chloé Alignan, capitaine de l'équipe de France des moins de 18 ans, qui, après avoir connu les joies d'une première sélection adulte en extérieur l'année dernière, aura encore une fois l'occasion de se confronter aux meilleures.

Les Françaises partiront avec l'ambition de remporter enfin un titre qui les fuit depuis la création des compétitions en salle.

● **APRÈS-MIDI JEUX ET DÉTENTE**

Un nouvel après-midi jeux et détente aura lieu **jeudi 7 décembre** à partir de 14 h 30, dans la salle polyvalente du village.

Les personnes intéressées peuvent porter leurs jeux de société préférés.

● **MESSE**

Vendredi 8 décembre, une messe sera célébrée en l'église du village à 18 h 30.

► Correspondant Midi Libre : 06 11 77 30 94

Ganges Récompenses pour la Sainte-Barbe

■ Des récompenses remises à des hommes de valeur.

Lors de la fête de la Sainte-Barbe, Michel Fratissier, maire de la commune, Jacques Rigaud, conseiller départemental, et Éric Florès, colonel et directeur du département, ont mis en exergue les qualités des sapeurs-pompiers de Ganges : devoir, motivation, responsabilité. Médailles, grades et diplômes ont été remis en grande pompe aux récipiendaires.

Médaille d'Honneur échelon vermeil à l'adjudant-chef Frank Linder ; adjudant Nicolas Bonnet échelon argent et Sylvain Paloc échelon argent. Médaille de bronze au sergent-chef Éric Thomas, au sergent-chef Christophe Amblard, au sergent Mélanie Pioch, au sergent Olivier Gegoue et au première classe Stéphane Tamisier.

Lemit de la fin est revenu au colonel Éric Florès : « *La force du centre de secours, ce sont les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires qui s'investissent.* »

● **LES PERLES DE NOËL**

Mercredi 6 décembre, l'Agantic propose à chaque "T'Choupi", de créer son Père Noël. Voir les conditions d'inscription sur www.csc-agantic.fr ; centre socio-culture l'Agantic 04 67 73 80 05. Mail : contact@csc-agantic.fr

● **VIDE-GRENIERS**

Samedi 9 décembre, le comité des fêtes organise son vide-greniers, de 8 h à 17 h. Boissons et restauration sur place.

Réservation au 06 69 77 92 12 ; mail : cdf34190@free.f

► Correspondant Midi Libre : 06 38 93 01 30

Laroque Conseil municipal au contenu très dense

Le dernier conseil municipal s'est réuni le 28 novembre.

Chapelle. Concernant la confection de bancs pour la chapelle, la commune accepte de prendre en charge les 50 % de la dépense, l'autre moitié étant assurée par l'association pour la sauvegarde de la Chapelle Saint-Jean et du patrimoine de Laroque, soit 4 245 € pour 8 490 €.

Voirie. Pour les travaux 2018, Henri Bessière demande l'envoi de dossiers de demande de subvention au département. Des travaux sont également prévus aux rues des Iris, du Thaurac et aux Soleïades.

Saison touristique. Pour la prochaine saison 2018 du camping, Mary-José Agranier demande la création de deux postes d'adjoint technique. Une légère augmentation des tarifs du camping est demandée, pour les prix des emplacements et des adultes.

Assainissement. Henri Bessiere explique qu'il convient de délibérer afin de maintenir le tarif de la redevance assainissement recouvrée par les services de la Saur pour le compte de la commune.

Patrimoine. Des demandes de subventions vont être effectuées pour la réhabilitation de la maison C 218 Lou Coulet Saint-Jean.

Tous les points débattus ont été acceptés à l'unanimité.

► Correspondant Midi Libre : 06 63 66 88 32

Saint-Jean-de-Cuculles

● **BIBLIOTHÈQUE**

Les travaux seront terminés à la fin du mois de novembre. La bibliothèque a rouvert ce mardi 5 décembre.

L'animation pour les enfants aura lieu le mardi 19 décembre de 17 h à 18 h 30.

Dès l'ouverture de nombreuses nouveautés étaient là, comme les prix qui viennent d'être décernés.

Bonne lecture et à très vite.

bibliostjeandecuculles@gmail.com